

PROTOCOLE - PROTOKOLL

1. **Bienvenue / Begrüssung**
2. **Hommage aux défunts / Ehrung der Verstorbenen**
3. **Contrôle des présences / Präsenzkontrolle**
4. **Nomination des scrutateurs / Wahl der Stimmenzähler**
5. **Procès-verbal de l'AG 2008 à La Souste**
Protokoll der GV 2008 in Susten
6. **Rapports / Jahresberichte**
 - 6.1. du Président / des Präsidenten
 - 6.2. de la Commission Musicale / der Musikkommission
 - 6.3. du Service des Vétérans / des Veteranen-Chefs
 - 6.4. approbation et décharge / Genehmigung und Entlastung
7. **Lecture des comptes 2008/2009 / Kassabericht 2008/2009**
 - 7.1. rapport des vérificateurs / Revisorenbericht
 - 7.2. approbation et décharge / Genehmigung und Entlastung
8. **Finance 2009/2010 / Finanzen 2009/2010**
 - 8.1. cotisations / Jahresbeiträge
 - 8.2. budget / Budget
9. **Bilan de la Fête cantonale 2009 / Rückschau auf das Musikfest 2009**
10. **Elections statutaires / ordentliche Wahlen**
 - 10.1. comité / Vorstand
 - 10.2. président/ Präsident
 - 10.3. réviseurs/Revisoren
11. **Admission-Démission / Eintritte-Austritte**
12. **Attribution du lieu de l'AG 2010 (30.10.2010)**
Bestimmung des nächsten Tagungsortes der GV 2010 (30.10.2010)
13. **Divers / Verschiedenes**

1. Bienvenue

Convoquée pour 10h00, l'AG débute avec quelques minutes de retard car le café, les croissants et surtout les retrouvailles entre délégués se prolongent quelque peu dans le hall d'entrée de la salle de Lens.

Notre Président, Daniel VOGEL, souhaite dans nos deux langues cantonales la bienvenue aux invités et délégués dans le magnifique centre scolaire du Louché.

Il précise que les débats se dérouleront en français, comme nous sommes dans la partie romande du canton, et que la traduction allemande est assurée par notre ancien collègue du comité Pierre FREI que nous remercions vivement pour sa disponibilité.

Notre 132^{ème} assemblée générale a été convoquée, selon l'article 13, dans les délais statutaires.

Le Président salue les autorités musicales et civiles annoncées qui nous honorent de leur présence et assistent à nos débats, à savoir Mesdames et Messieurs :

Valentin BISCHOFF	Président de la direction de l'ASM
Josef ZINNER	Président d'honneur de l'ACMV et de l'ASM, parrain de la bannière
André RHONER	Président d'honneur de l'ACMV et membre du comité de l'ASM
Georges ROTEN	Président d'honneur de l'ACMV
Francine AMSTUTZ	Membre du comité de l'ASM
Jacques CORDONIER	Chef du service de la Culture et représentant du gouvernement
Gilbert LORETAN	Président du Grand-Conseil
David BAGNOUD	Président de la commune de Lens
Alain BASSANG	Président de la SCMV
Gérard CATTIN	Président de la FJM
Philippe SCHORI	Président de l'ACMN
René BOURQUIN	Président de l'ARDM
Camille ROULIN	
et Raphaël DEVAUD	Représentants de la SCMF
Roger VALLON	Représentant de l'ARDM
Yvan STUDER	Président de la Fédération cantonale des chanteurs du Valais
Ambroise BRIGUET	Vice-président d'honneur de l'ACMV
André FRELY	Vice-président d'honneur de l'ACMV
Herbert DIRREN	Membre d'honneur de l'ACMV
Grégoire BARRAS	Président de la Fédération de Sierre et Loèche
Jérôme FAVRE	Président de la Fédération du Bas-Valais FMBV
Marcel HERMANN	Président de la Fédération du district de Loèche
Anton MOOSER	Président de la Fédération du district de Viège
Philippe MOREN	Président de la Fédération DC du Centre FFDCC
Yves REUSE	Président de la Fédération RD du Centre FRDC
Stéphane ZENHÄUSERN	Représentant de la Fédération du district de Brigue
Max ARNOLD	Président de l'Association cantonale des musiques de jeunes
Bernard REY	Député au Grand-Conseil
Fabrice REUSE	Capitaine instructeur
Aldo WERLEN	Capitaine instructeur

1. Bienvenue (suite)

Hermann FUX	Président de l'Amicale des vétérans du Haut-Valais
Aimé GONTHIER	Président de l'Amicale des vétérans du Valais romand
Charly TERRETTAZ	Ancien président de la Commission musicale de l'ACMV
Pierre-André CURCHOD	Ancien Banneret cantonal
Robert RUFF	Banneret cantonal

Le président du CO de la fête cantonale de la Souste M. Dietmar WILLA et ses collègues.

Les représentants de la commune de Lens.

Le président M. Eddy EMERY, le directeur M. Yves REY, les musiciennes et musiciens de la fanfare l'Edelweiss de Lens

Les membres de la commission musicale de l'ACMV.

Par contre, différentes personnes se sont excusées :

Blaise HÉRITIER	Président de la CM de l'ASM
Claude ROCH	Conseiller d'État et membre d'honneur de l'ACMV
Patrice LONGCHAMP	Président de la SCMF
Marcel FILLIEZ	Vice-président d'honneur de l'ACMV
Edy NEISSIER	Vice-président d'honneur de l'ACMV
Peter PFAMMATTER	Vice-président d'honneur de l'ACMV
Géo-Pierre MOREN	Membre d'honneur de l'ACMV
Karl SALZGEBER	Membre d'honneur de l'ACMV
Wilhelm SCHNYDER	Membre d'honneur de l'ACMV
Thomas LEHNER	Président de la Fédération du district de Rarogne occidental
Sandy MONNET	Président de la Fédération des Musiques du Valais central FMVC
Stéphane VERDON	Président du Groupement des Harmonies Municipales du Valais
François-Xavier DELACOSTE	Directeur du Conservatoire cantonal
Rudolf STUDER	Président des Musiques de Jeunes Suisses
Bruno ZENHÄUSERN	Directeur de l'AMO
Jean-Maurice FAVRE	Président de la délégation valaisanne de la Loterie Romande
Almir JACQUIER	Migros Valais
Armin KIECHLER	Président de l'Amicale des trompettes et tambours du Haut-VS
Jérémy REY	Président de l'Amicale des trompettes et tambours du VS romand
Gilbert BRIAND	Ancien membre du comité de l'ACMV
Thierry FORT	Ancien membre du comité de l'ACMV
Freddy ROCH	Ancien membre du comité de l'ACMV
Henri SARRADIN	Ancien membre du comité de l'ACMV
Erwin TSCHOPP	Ancien membre du comité de l'ACMV

Un salut amical et tout particulier est adressé aux représentants de la presse valaisanne. Il s'agit de la presse écrite, de la radio et de la télévision. Nous les remercions pour la publication de nos diverses activités et pour la fructueuse collaboration avec toutes nos sociétés.

2. Bienvenue (suite)

Ensuite, le président a le plaisir de donner la parole à Monsieur David BAGNOUD, président de la commune de Lens, qui nous fait l'honneur de sa présence

Monsieur David Bagnoud est heureux, mais quelque peu surpris d'accueillir autant de délégués de l'ACMV dans sa commune sise au pied du Christ Roi. Lens, commune qui domine la plaine du Rhône, s'étend des vignes de Flanthey aux pistes de ski de Crans-Montana. De nombreuses sociétés culturelles et sportives vivent en harmonie dans la commune.

Lens a vu, tout au long de son histoire, défiler dans ses murs des artistes de renom tels que Muret, Ramuz, Stravinsky et plus proche de nous Michel Legrand et Maurice André.

Monsieur Bagnoud termine en nous souhaitant de fructueuses assises.

Le Président le remercie pour son allocution, pour le temps passé en notre compagnie, ainsi que pour l'apéritif qui suivra.

2. Hommage aux défunts

Le Président nous demande d'avoir, en ce jour de retrouvailles, une pensée émue pour les amis musiciens qui nous ont quittés durant cette dernière saison musicale. Ses meilleures pensées sont adressées aux familles en deuil.

L'assemblée se lève et l'Edelweiss interprète une merveilleuse mélodie qui nous invite au recueillement.

Richard LEHNER, prêtre et membre du comité, donne lecture des noms des musiciens qui nous ont quittés et nous gratifie d'une très belle homélie.

3. Contrôle des présences

Le contrôle des présences révèle la participation suivante :

Sociétés présentes	141 – représentées par 247 délégués
Sociétés excusées	1
Sociétés absentes	10

Ainsi 12 sociétés se verront amendées, selon le tarif adopté lors de l'AG 2004 (CHF 200.-)

Avant de poursuivre, le Président invite les délégués présents à se munir de la carte de banquet, si cela n'est pas encore fait, ou à profiter des cartes restantes.

Le président, avant de poursuivre l'ordre du jour, rappelle que le vote par bulletin secret peut être demandé par le comité ou le quart des délégués présents, conformément à l'article 16 (2) des statuts.

Cette possibilité n'étant souhaitée par aucune des deux parties, toutes les décisions de ce jour seront prises à main levée.

4. Nomination des scrutateurs

Le comité propose la nomination des deux scrutateurs suivants :

M. Eddy EMERY, de l'Edelweiss de Lens, pour le côté droit.

M. Dietmar WILLA, de l'Illhorn de La Souste, pour le côté gauche.

Ces personnes sont nommées à l'unanimité par main levée.

5. Procès-verbal de l'AG du 25.10.2008 à La Souste

Ce document vous est parvenu avec la convocation à l'AG. Il figure également depuis janvier sur notre site internet.

Le Président ouvre la discussion à son sujet. La parole n'étant pas demandée, il soumet le procès-verbal de l'AG 2008 au vote. Celui-ci est accepté à l'unanimité et décharge est donnée à son auteur Léo CLAUSEN. Le Président ne manque pas de féliciter et remercier chaleureusement son secrétaire et demande à l'assemblée de l'applaudir.

6. Rapports

Les différents rapports, réunis dans un fascicule bleu, vous sont également parvenus avec la convocation à l'AG. Ils étaient aussi à votre disposition à l'entrée de la salle.

6.1 Rapport du président	Daniel VOGEL
6.2 Rapport de la commission musicale	Victor BONVIN
6.3 Rapport du service des vétérans	Patrice CORDONIER et Daniel AMBORD
6.4 Approbation et décharge	

Le comité vous propose de ne pas lire ces rapports. La question est posée à l'assemblée pour le cas où quelqu'un souhaiterait la lecture. La lecture n'est pas souhaitée.

Avant le vote de ces différents rapports, la discussion est ouverte.

La parole n'étant pas demandée, le Président propose l'approbation et la décharge aux délégués. Ces trois rapports sont acceptés, à main levée, à l'unanimité.

Il félicite les responsables pour leur engagement et remercie l'assemblée pour sa confiance.

7. Lecture des comptes 2008/2009

Le caissier, Pierre-Alain ORSINGER, nous présente sur grand écran les comptes 2008/2009 clôturés au 30 septembre 2009.

Compte d'exploitation	
Betriebsrechnung 2008/2009	
Administration - Verwaltung	
1	2
Recettes - Einnahmen	Dépenses - Ausgaben
Fr. 166 '812.06	Fr. 161 '942.60
BENEFICE - Gewinn Fr. 4 '869.46	
Cours - Kurse	
3	4
Recettes - Einnahmen	Dépenses - Ausgaben
Fr. 139 '615.00	Fr. 141 '438.70
PERTE - Verlust Fr. 1 '823.70	

RESULTAT DE L'EXERCICE	
Rechnungsabschluss	
2008/2009	
Administration - Verwaltung	
BENEFICE - GEWINN	+ Fr. 4 '869.46
Cours - Kurse	
PERTE - VERLUST	- Fr. 1 '823.70
RESULTAT NET EXERCICE 2008/2009 -	
Netto-Abschluss 2008/2009	Fr. 3 '045.76

7. Lecture des comptes 2008/2009 (suite)

Il donne ensuite lecture du bilan qui s'élève à CHF 66'140.40, avec une fortune de CHF 28'669.35 au 30.09.2009

Il signale particulièrement le compte de la Loterie Romande qui se solde par une réserve au bilan de CHF 20'950.00.

7.1 Rapport des vérificateurs

Les comptes de l'exercice écoulé ont été contrôlés le 20.10.2009 par les sociétés vérificatrices, la VISPE de Viège et l'HARMONIE de Sion.

Monsieur Reto ZENHÄUSERN, de la Vispe de Viège, donne lecture du rapport et souligne l'excellente tenue et présentation des comptes de l'ACMV et propose à l'AG d'accepter les comptes et de donner décharge au caissier. Le Président fait un bref résumé en français.

Le Président remercie les deux vérificateurs et ouvre la discussion sur les comptes. Elle n'est pas utilisée.

7.2 Approbation et décharge

Les comptes sont acceptés à l'unanimité et décharge est accordée au caissier. Ce dernier est remercié par acclamation.

Le Président, comme le caissier lors de la lecture des comptes, tient à remercier encore une fois grandement la Loterie romande pour son appréciable soutien financier.

Monsieur Gilbert LORETAN, Président du Grand-Conseil, nous fait l'honneur d'assister à notre assemblée annuelle. À lui la parole.

Monsieur Gilbert Loretan salue l'assemblée dans les deux langues et poursuit sur la même lancée. Il nous félicite pour tout le travail que nous accomplissons au niveau de la formation, ceci bien sûr grâce au travail des moniteurs et des directeurs.

Il compare nos sociétés de musique aux partis politiques. Chaque membre ou politicien doit apporter sa pierre à l'édifice. Chacun doit jouer sa voix au service de l'orchestre ou du parlement ! Il termine en félicitant notre Président Daniel Vogel pour le travail qu'il a accompli pendant sa période de présidence de notre association.

Notre Président remercie Monsieur Gilbert LORETAN pour ses aimables paroles.

8. Finances 2009/2010

8.1 Cotisations

Le comité propose de maintenir la cotisation actuelle, soit CHF 4.- par musicien pour l'année 2009/2010.

La discussion est ouverte. Comme personne ne souhaite une augmentation, le Président considère le silence et le rire sous cape des délégués comme une approbation.

8.2 Budget

Le budget est présenté par notre caissier Pierre-Alain ORSINGER.

Celui-ci prévoit des recettes pour CHF 299'500.00 et des dépenses pour CHF 297'500.00, ce qui nous donne un bénéfice pour le futur exercice de CHF 2000.00

Le Président donne la parole aux délégués qui ne l'utilisent pas. Cela prouve, une fois de plus, leur totale confiance dans le comité. MERCI.

Le budget est voté par main levée et accepté à l'unanimité.

Le caissier complète les informations reçues de la part de l'ASM, cet automne, au sujet du nouveau formulaire SUISA.

Avec effet immédiat, le formulaire papier est caduc ! Sur écran, notre caissier explique tout le déroulement pour accéder au formulaire informatique jusqu'au moment de la saisie et l'envoi.

Notre caissier annonce la nouvelle collaboration entre l'ACMV et « APROZ sources minérales ». Donc, à l'avenir, buvez « APROZ » pour votre santé de musicien !

9. Bilan de la Fête cantonale 2009

La dernière Fête cantonale était « une grande fête au cœur du Valais » selon notre Président.

Le comité a tiré un bilan très positif de ce rendez-vous de juin. Bien sûr, rien ne sera négligé afin de préparer au mieux la prochaine rencontre de 2014.

Le président est fort satisfait du nombre important de sociétés participantes. Il relève l'excellence de son organisation. Un MERCI particulier va à Dietmar WILLA président du comité d'organisation.

Dans les points forts, le Président retient la fantastique soirée du vendredi offerte par le Swiss Army Concert Band, placé sous la direction artistique du Major Christoph Walter.

Les proclamations des résultats en fin de journée, sous la cantine, ont aussi été un succès. Ceci malgré le retard du samedi soir !

9. Bilan de la Fête cantonale 2009 (suite)

Le seul point négatif, qui a fait mal au cœur de notre Président, a été le comportement fautif des dirigeants de deux sociétés qui ont ainsi entraîné la disqualification de leur formation. Leurs musiciennes et musiciens en ont subi les conséquences.

Le président donne ensuite la parole au Président du CO Dietmar WILLA.

Les 12, 13 et 14 juin 2009, la musique fut au cœur du Valais ! Dietmar WILLA, en deux langues et avec l'appui de l'écran, nous retrace les grands moments de ce week-end inoubliable. La préparation de ce rendez-vous a été facilitée par les bonnes relations entretenues avec Dominique CHERVAZ, vice-président de la Fête de Collombey.

Les repas, les déplacements, les salles, ont donné entière satisfaction aux participants. Il relève également la magnifique soirée du vendredi et ne manque pas de remercier Josef ZINNER qui a été l'homme de liaison entre le CO et le Swiss Army Concert Band.

Un temps magnifique a accueilli, durant les 2 jours, les 90 sociétés qui sont venues à La Souste.

Les photos qui défilent sur le grand écran se passent de tout commentaire ! Il regrette que quelques sociétés n'ont, à ce jour, pas encore réglé leurs cartes de fêtes !

Le dimanche soir, après 3 ans de préparation, une tape sur l'épaule de son vice-président Daniel Ambord est suivie d'un silence... et une petite phrase résume tout : « La fête est réussie... mais finie ! »

Le Président remercie Dietmar WILLA pour ses commentaires clairs, précis et enthousiastes.

Avant d'aborder le point 10 de l'ordre du jour, le Président invite M. Jacques CORDONIER, chef du service de la culture et délégué du conseil d'État, sur la scène.

Monsieur Jacques Cordonier nous transmet les salutations de Monsieur Claude Roch, qui était dans l'impossibilité d'être parmi nous ce jour, et de tout le Conseil d'État. Très à l'aise devant une assemblée de musiciens alors que son expérience musicale est plutôt tenue selon ses dires, Monsieur Cordonier se dit mal placé encore, car le service qu'il dirige a 120 ans d'existence de moins que l'ACMV, soit environ 4 ans ! Ensuite, il reconnaît que l'État est un partenaire financier « junior » par rapport à la Loterie romande qu'il remercie pour son engagement dans les activités culturelles valaisannes. Il enchaîne en nous informant que bientôt nous allons devoir voter pour que les loteries demeurent en mains des cantons, ce qui est vital pour notre Loterie Romande. Il termine en précisant qu'en Valais il y a plus de culture au m² que dans les grandes villes !

Le président remercie et félicite Monsieur Jacques CORDONIER pour ses propos fort bien enlevés !

10. Élections statutaires

10.1 Comité

Après de nombreuses années passées au comité les personnes suivantes ont décidé de laisser la place à des forces nouvelles. Il s'agit de :

Daniel VOGEL, président
Guy MARCLAY, vice-président du Bas-Valais
Daniel AMBORD, vice-président du Haut-Valais
Rémy PONT, membre

Avant de passer à la présentation des candidats, le Président tient à remercier Guy Marclay, notre « papa » à tous, et notre sage, Daniel Ambord, le vice-président très dévoué ainsi que Rémy Pont responsable pendant de nombreuses années des vétérans du Bas-Valais, pour l'excellente collaboration entretenue avant et pendant sa présidence.

Nous reviendrons plus tard pour des remerciements plus concrets.

Le président remercie de tout cœur les personnes qui prolongent encore pour quelques années leur mandat, à savoir :

Léo CLAUSEN, secrétaire
Pierre-Alain ORSINGER, caissier
Patrice CORDONIER, membre – responsable des vétérans
Jean-Maurice DELASOIE, membre
Marcel VERNAY, membre
Walter KUONEN, membre
Richard LEHNER, membre

Les sept membres sont réélus, sans fausse note, par une intense acclamation.

Ensuite, les fédérations présentent leur candidat :

Philippe MOREN, Président de la fédération DC du Centre présente

Maurice VAUDAN, qui complètera très bien notre équipe, puisqu'il est à ses heures arbitre de football ! Il a présidé, notamment, la fédération des fanfares DC du Centre. Maurice Vaudan est actif à la Concordia de Bagnes.

Jérôme FAVRE, Président de la fédération du BAS – FMBV – et membre de l'Harmonie Municipale de Martigny, présente le candidat des harmonies

Christian BOHNET qui travaille dans une banque de la place de Martigny, comme notre caissier, et qui par ses compétences, aidera à faire fructifier le capital humain du comité. Christian Bohnet est membre de l'Harmonie Municipale de Martigny.

10. Élections statutaires (suite)

Marcel HERMANN, Président de la fédération de Sierre et Loèche présente

David NASELLI, universitaire, très versé dans le domaine de la communication. Donc un futur lien précieux entre nos deux entités linguistiques et dans le contact avec les médias. David Naselli joue à l'Harmonie de Salquenen.

Daniel VOGEL, en l'absence du président de sa fédération, présente son remplaçant

Hans SEEBERGER, assureur auprès d'une grande compagnie, a présidé de multiples fêtes de musique dans sa vallée du Lötschental. Il a également présidé la fédération de Rarogne occidental. Il est un fidèle musicien de la fanfare de Kippel.

Les quatre candidats présentés, le Président demande à l'assemblée si d'autres propositions sont avancées.

Comme l'assemblée reste silencieuse, il demande de les élire par acclamation, ce qui est fait avec de longs applaudissements.

Le président leur souhaite beaucoup de plaisir au sein du comité de l'ACMV et au service des sociétés de musique du Valais.

10.2 Président

Selon la coutume qui règne au sein de l'ACMV, le président change tous les 6 ans, selon un tournus bien réglé : Haut, Bas et Centre du Valais. Le tour de présidence échoit au Bas-Valais.

Depuis quelque temps, le comité a son candidat. Enseignant à la HEP de Saint-Maurice, excellent musicien, compétent, fin gastronome, résidant à Monthey depuis des lustres, il dispose encore de suffisamment de temps libre pour prendre les rênes de l'ACMV. Le comité de l'ACMV vous propose d'élire comme nouveau Président Jean-Maurice DELASOIE.

Le Président sollicite l'assemblée. Elle n'a aucune proposition à soumettre.

C'est donc par un tonnerre d'applaudissements que Jean-Maurice DELASOIE est élu. Le président sortant lui demande bien sûr s'il accepte cette fonction. La parole est au nouveau Président.

Jean-Maurice Delasoie remercie l'assemblée pour la confiance témoignée. Il accepte avec plaisir cette nomination en étant conscient du travail qui l'attend. Il sait aussi qu'il peut compter sur un comité actif avec des personnes compétentes. Avec son comité, il aura à cœur de poursuivre les actions entreprises par nos prédécesseurs pour le bien de la musique valaisanne.

10. Élections statutaires (suite)

10.3 Réviseurs

La Vispe de Viège et l'Harmonie Municipale de Sion ont fonctionné pendant plusieurs années comme réviseurs des comptes. Le Président les remercie de tout cœur pour leur compétence et leur dévouement.

Comme nouveaux réviseurs nous vous proposons :

L'Edelweiss de Lens
et L'Illhorn de la Souste

Par acclamation, ces deux sociétés sont chargées du contrôle de nos comptes pour ces trois prochaines années.

Le Président de l'ASM, Valentin Bischoff, nous fait l'honneur de sa présence cette année et c'est avec grand plaisir que le Président l'invite sur scène.

Monsieur Valentin Bischoff salue l'assemblée en français avant de présenter, largement, le bilan et les projets de l'ASM. Il a annoncé l'entrée en vigueur du nouveau règlement de fête pour la prochaine fête fédérale de St-Gall, et précisé les changements pour le concours de divertissement. Il nous informe que le formulaire informatique, présenté tout à l'heure par notre caissier, est facile d'utilisation. L'ASM désire vraiment disposer des adresses de nos musiciens. Il nous informe qu'un groupe de travail s'occupe actuellement d'Unisono. Il termine son exposé en nous annonçant que l'ASM fêtera ses 150 ans en 2012. (Voir le compte-rendu complet dans Unisono 21 - 09)

Valentin Bischoff tient à remercier notre Président sortant, Daniel Vogel, pour tout le travail accompli au sein de l'ACMV et pour l'excellente collaboration qu'il a eu, malgré des avis certaines fois divergents, avec l'ASM et lui-même.

Un magnifique « cristal », ainsi que quelques bouteilles de vin du Valais, sont remis par le Président de l'ASM à Daniel Vogel.

Notre Président remercie Valentin Bischoff pour ses bienveillantes paroles à son égard, malgré les quelques anicroches qui ont animés certaines assemblées générales ou réunion des présidents.

11. Admission – Démission

Comme nous n'avons pas d'admission, ni fort heureusement de démission, le Président profite d'informer l'assemblée au sujet de sa commission musicale.

Après 25 années, dont 19 à la présidence, Victor Bonvin a décidé de laisser la place à des forces neuves. Il avait été nommé il y a 25 ans ici à Lens et il nous quitte à Lens ! La boucle est bouclée si l'on peut dire. MERCI Victor pour l'immense travail que tu as effectué auprès de notre jeunesse et pour celui que tu vas encore accomplir. MERCI pour tous les cours, masterclass que tu as mis sur pied. MERCI pour toutes les fêtes cantonales dont tu as été la cheville ouvrière. Une ovation, en guise de remerciement, s'élève de la salle.

11. Admission – Démission (suite)

Pour le remplacer, la Fédération du Valais Central (FMVC) dont Victor Bonvin était le représentant nous a proposé Fabrice FOURNIER. Selon l'article 19 (k) de nos statuts, nous avons nommé Fabrice Fournier comme nouveau membre de la commission musicale et confirmé tous les anciens à leur poste. Selon l'article 19 (k) des statuts, nous avons promu à sa présidence Marc-André BARRAS, qui œuvre depuis de nombreuses années déjà au sein de la dite commission. Veuillez, en guise de félicitations, applaudir Fabrice Fournier pour sa nomination et Marc-André Barras pour son accession à la présidence.

Avant de passer au point 12 de l'ordre du jour, le Président cède le micro à Jean-Maurice Delasoie pour présider la « cérémonie » des remerciements « officiels » aux personnes qui quittent les instances dirigeantes de l'ACMV.

À tout seigneur tout honneur, je tiens à remercier Daniel VOGEL pour son travail inlassable au sein du comité de l'ACMV. Membre depuis 1992, il fut nommé président en 2002. Homme de qualité, il a mené notre association avec tact et doigté. Sachant écouter les autres, osant trancher quand il fallait, il a su se faire respecter et apprécier de tous. Il fut même parfois craint au niveau national. Merci Daniel pour ton dévouement.

Daniel AMBORD, fidèle ami de Daniel, notre Président, est entré au comité en 1992 lui aussi. Homme calme, discret et efficace, il a assuré la lourde tâche de responsable des vétérans ainsi que celle de Vice-président du Haut-Valais. Tous ont apprécié ses compétences et sa disponibilité

Guy MARCLAY, c'est la mémoire vivante de notre comité. Entré en 1989, il s'est occupé du dossier de la Loterie Romande. Il a aussi assumé la fonction de Vice-président pour le Valais romand. Grand fumeur de pipe, il possède le flegme, la sagesse et le calme qui sied à cette noble et louable activité.

Rémy PONT, homme plein d'énergie et très actif est sur tous les fronts, particulièrement durant le printemps. Entré au comité en 1995, il eut jusqu'au printemps 2008 la charge de responsable des vétérans. Jovial, dévoué et compétent, il a définitivement fait entrer le service des vétérans dans l'ère de l'informatique.

Victor BONVIN, personnage incontournable de la scène musicale valaisanne, entre à la commission musicale en 1984 et en prend la présidence en 1990. Homme dévoué, il s'est dépensé sans compter pour la commission musicale, trouvant des compositeurs pour les pièces imposées, cherchant des membres du jury, faisant passer des examens, exerçant la fonction de doyen des cuivres au conservatoire jusqu'à l'an passé. Il a marqué notre jeunesse par son engagement.

Les méritants reçoivent tous une channe dédicacée.

S'adressant à l'assemblée, et conformément à l'article 26 (1 et 2) des statuts, Jean-Maurice Delasoie élève au rang de :

Président d'honneur	Daniel VOGEL
Vice-président d'honneur	Daniel AMBORD
Vice-président d'honneur	Guy MARCLAY
Membre d'honneur	Victor BONVIN

11. Admission – Démission (suite)

Jean-Maurice Delasoie profite de cet intermède pour offrir un petit présent à Dietmar WILLA, en reconnaissance de l'immense travail qu'il a effectué comme président du CO de notre Fête cantonale de la Souste.

12. Attribution du lieu de l'AG 2010

Avant de poursuivre l'ordre du jour, le Président constate que son diplôme est bien signé par son successeur, ce qui est parfaitement exact puisqu'il lui a été remis à 12h02. Daniel Vogel pensait remettre son bâton de commandeur avant 12h00. Encore un petit effort avant de clore cette rencontre annuelle.

L'assemblée générale 2010, selon un tournus bien établi, doit avoir lieu dans le Bas Valais.

Pour ce faire, une candidature nous est proposée par Monsieur Willy DARBELLAY, représentant de l'Edelweiss de Martigny-Bourg, qui, dans une allocution fort brève, se dit prêt à relever le défi de cette organisation en nous recevant au coude du Rhône, ceci dans le cadre des festivités du 150^{ème}.

Willy Darbellay nous invite d'ores et déjà à nous déplacer à Martigny-Bourg le week-end des 21, 22 et 23 mai 2010, week-end officiel du 150^{ème} anniversaire de l'Edelweiss.

Pour les délégués, rendez-vous le

le samedi 30 octobre 2010.

13. Divers

Le président enchaîne avec les divers du comité.

- Point 1 : Les sociétés ont toujours la possibilité d'obtenir un soutien financier pour les cours organisés pour les jeunes. Soit les cours LoRo, soit les cours ASM.
- Point 2 : Le Festival des musiques populaires a trouvé son rythme de croisière. L'ACMV est représentée dans le comité du festival par Marcel VERNAY. Nous cherchons toujours des sociétés pour l'édition 2010.
- Point 3 : L'ACMV remercie le capitaine Fabrice REUSE, qui assiste régulièrement à nos séances, pour son excellente collaboration avec l'ACMV et les autres associations romandes. Merci également à son collègue capitaine Aldo WERLEN.
- Point 4 : Concernant la prochaine fédérale de 2011, encore vous préciser que les inscriptions auront lieu de janvier à juin 2010.
- Point 5 : Des CDs du Fond Romand & Tessinois de Composition sont en vente à la sortie, auprès de Marc-André Barras, à l'issue de cette assemblée.

La discussion, dans les divers, est ouverte aux délégués.

13. Divers (suite)

La parole est demandée par Monsieur André RHONER, Président d'honneur et membre du comité de l'ASM.

Monsieur André RHONER se dit enchanté d'être de nouveau parmi nous, après son accident de santé du printemps. Il souhaite plein succès aux nouveaux membres du comité. Il félicite le directeur de sa fanfare, Fabrice Fournier, pour sa nomination au sein de la commission musicale et Marc-André Barras pour sa nomination à la présidence de la-dite commission. Il remercie les membres qui quittent le comité ainsi que Victor Bonvin, pour tout le travail effectué, mais se demande si nous n'avons pas oublié d'honorer une personne, en l'occurrence Rémy Pont.

Notre Président le remercie pour son intervention et lui précise que, selon l'article 26 (2), seules les personnes qui ont exercé les fonctions de Présidents et Vice-présidents sont honorées, avec leur titre. Il précise que les statuts ont été élaborés, en grande partie, à son époque de présidence.

Le président précise encore que Victor Bonvin est nommé membre d'honneur, au même titre que les derniers présidents de la commission musicale.

Le comité n'a pas voulu créer un précédent ni commettre un impair, car aucun membre du comité n'a été honoré à ce jour depuis la création de l'ACMV, à notre connaissance.

La rubrique « divers » se poursuit et reste ouverte aux délégués.

L'appel de « l'apéro » devenant pressant, la parole n'est plus demandée, ce qui permet au Président de souhaiter un bon apéro à tous. Il est offert par la Commune de Lens.

Celui-ci sera agrémenté par les productions de l'Edelweiss et par l'Harmonie Municipale de Monthey qui s'est déplacée afin de fêter son musicien-président ! Une magnifique initiative, ô combien appréciée par Jean-Maurice Delasoie.

Il est 12h15 quand le Président Daniel VOGEL clôt sa dernière assemblée, en souhaitant une excellente saison musicale à toutes les sociétés valaisannes.

Association Cantonale des Musiques Valaisannes

Le secrétaire : Léo CLAUSEN